

Conseil du Centre

82^e session, Genève, 25 octobre 2019

CC 82/4/2

POUR INFORMATION

QUATRIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapport de la réunion du Bureau du Conseil (28 mai 2019)

1. Une réunion du Bureau du Conseil du Centre international de formation de l'OIT («le Centre») a été organisée via vidéoconférence le 28 mai 2019 afin de permettre l'examen en temps utile et l'adoption provisoire des états financiers pour l'exercice qui s'est achevé le 31 décembre 2018.
2. Le rapport de la réunion du Bureau est présenté à la 82^e session du Conseil du Centre (octobre 2019).

États financiers et rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice financier clôturé au 31 décembre 2018

(Question à l'ordre du jour)

3. *Le Président et représentant du Directeur général* souhaite la bienvenue aux membres du Bureau du Conseil.
4. Les documents à l'examen ont été publiés sur le site du Centre en avril 2019 et les membres du Bureau du Conseil en ont été avertis. Cela a laissé cinq semaines aux membres du Bureau pour poser des questions à la Trésorière du Centre et recevoir les réponses de celle-ci, et pour mener des consultations au sein de leurs groupes respectifs. Il constate que le Bureau n'a reçu aucune question.
5. *Le Président* donne la parole au Directeur du Centre pour quelques remarques préliminaires.
6. *Le Directeur du Centre* remercie toutes les personnes impliquées dans la préparation de la réunion. Il partage ensuite son point de vue sur les défis et les résultats de 2018 et au-delà. Il indique que les résultats budgétaires préliminaires sont inclus dans le document présenté mais, comme l'année 2019 n'est pas encore terminée, l'excédent budgétaire net final de l'exercice biennal 2018-19 n'est pas encore connu. L'excédent éventuel sera présenté au Bureau du Conseil lors de sa réunion de mai 2020.
7. En 2018, s'il a reçu des contributions volontaires, notamment une petite contribution de la Région Piémont, le Centre doit toujours générer la majorité de ses recettes afin d'assurer sa pérennité. Dans ce modèle opérationnel, le Centre, par lequel le Centre doit

continuellement investir dans l'innovation afin de pouvoir fournir de nouveaux produits et d'assurer la qualité la plus élevée aux produits qu'il offre déjà.

8. Le Directeur informe le Bureau du Conseil qu'un accord a été signé avec la Ville de Turin, qui porte sur une contribution annuelle de 180 000 euros pour la période allant de 2019 à 2021 inclus. En outre, un premier accord a été signé entre l'OIT et le gouvernement italien pour une contribution de 3 millions d'euros pour financer la rénovation de deux pavillons du campus; à cette somme, le Centre ajoutera 800 000 euros venant de ses fonds propres. Le projet de rénovation débutera sous peu avec la conception et la sélection de l'entrepreneur de travaux. Ce projet donnera au Centre et aux participants un bâtiment entièrement rénové et répondant aux normes, qui abritera un «laboratoire d'apprentissage» équipé des technologies les plus modernes. Ce n'est là que la première étape d'un projet qui devrait voir, si les travaux sont livrés dans les délais fixés et en respectant le budget alloué, le gouvernement italien apporter un financement supplémentaire pour la rénovation de tous les pavillons du Centre, ce qui propulserait le Centre dans l'avenir du travail et lui permettrait d'être prêt à faire face au paysage changeant de l'apprentissage dans le monde du travail de demain.
9. Globalement, 2018 a été une bonne année, mais le Centre n'a reçu aucune contribution de la Ville et a donc dû investir des efforts et des moyens considérables pour assurer l'entretien du campus et financer les réparations imprévues qui ont été exécutées au cours de l'année.
10. L'année 2018 a également vu l'amélioration et l'automatisation de plusieurs processus: le processus de facturation; le guichet unique pour les transferts budgétaires internes aux centres de coûts; la mise en œuvre d'un outil de rédaction de rapports financiers; et le système de gestion des congés en ligne. Des améliorations ont également été apportées à l'outil de préparation du budget, qui contient maintenant des informations complètes pour la préparation du budget biennal. Dans d'autres domaines, le Centre continue poursuit la rationalisation de processus individuels pour des transactions bien sélectionnées afin de renforcer davantage les résultats positifs du processus «*Procure-to-Pay*» mis en œuvre en 2017. L'utilisation accrue du Campus en ligne a entraîné une diminution de l'utilisation des photocopies (100 000 euros d'économie pour les activités; 60 000 euros d'économie en frais fixes).
11. Le Centre poursuivra ses efforts d'investissement dans le projet de rationalisation et procédera à l'examen complet des processus opérationnels et administratifs, la création de nouveaux outils ou encore l'expansion d'outils actuels comme l'IBI afin de permettre une gestion et une prise de décisions plus éclairées. En 2018, plusieurs nouveaux outils en ligne ont été mis en place.
12. Le Centre s'est efforcé d'ajuster ses travaux sur l'avenir du travail. De plus en plus, le Centre est reconnu par les mandants de l'OIT et de l'OIT, mais aussi par d'autres agences des Nations Unies et par d'autres intervenants, comme une plateforme mondiale pour l'apprentissage et l'innovation sur l'avenir du travail à travers la révision de ses programmes, y compris la création d'un nouveau laboratoire qui soutiendra pleinement l'action dans le cadre de l'initiative du Centenaire de l'OIT.
13. *Le Président* invite la Trésorière à présenter les états financiers 2018.
14. *La Trésorière* présente les états financiers et revient sur les faits essentiels. Elle présente ensuite les résultats financiers préliminaires pour 2018 et la situation financière du Centre selon les normes IPSAS.

-
- 15.** En 2018, le Centre a adopté la nouvelle norme sur les avantages du personnel, qui a remplacé l'ancienne norme IPSAS-25. Cela a eu un impact limité puisque seule la présentation du passif total a été affectée. La part à court terme du passif lié aux congés accumulés a ainsi fortement augmenté, passant de 157 000 euros en 2017 à 1,4 million d'euros en 2018, tandis que le total des passifs à court et à long termes n'a pas varié de manière significative.
- 16.** Les résultats budgétaires provisoires du Centre pour 2018 présentent un excédent de 950 000 euros. Comme il s'agit de la première année de l'exercice biennal 2018-19, il faudra attendre les résultats de 2019 pour connaître les résultats budgétaires finaux pour l'exercice. Toute discussion sur l'allocation de l'excédent éventuel aura lieu l'année prochaine, en mai 2020, comme l'a mentionné le Directeur.
- 17.** En ce qui concerne l'état V, «État de comparaison du budget et des montants réels», les recettes totales réelles pour 2018 s'élèvent à 37,4 millions d'euros. La contribution de l'OIT est de 3,5 millions d'euros après conversion. En dollars des États-Unis, cela fait 52 000 dollars de plus que les dernières années. Le Centre a également reçu des contributions volontaires des gouvernements italien et portugais. En outre, le Centre a reçu une contribution de 12 500 euros de la Région Piémont. Les produits provenant des activités de formation se sont élevés à 23,3 millions d'euros en 2018. Comme l'année dernière, tant les produits provenant des activités de formation que les frais variables liés à ces produits sont inférieurs au budget. Les contributions aux coûts fixes ou CFC consiste en la différence entre la somme des produits provenant des activités de formation et de l'utilisation des excédents d'un côté et les dépenses variables, à l'exclusion du personnel inscrit au budget variable, de l'autre. En 2018, le Département de la formation a atteint des résultats positifs, ayant gagné un peu plus que l'objectif annuel établi pour les CFC. Cela montre une fois de plus que le Centre a réalisé des gains d'efficacité dans la prestation des activités de formation, en gardant à l'esprit que les différents types de formation contribuent différemment aux CFC, aux recettes et aux dépenses. Les recettes provenant de la production de médias sont inférieures au budget. La différence de 557 000 euros est due essentiellement au réalignement de la stratégie pour la production de médias dans un contexte général de hausse de la conception numérique et des services multimédias, par rapport aux travaux de publication plus traditionnels. Ce chiffre ne tient compte que des recettes provenant de parties tierces, car tous les produits générés par les activités de formation sont désormais intégrés dans la même ligne. Si ces recettes sont inférieures au budget, les frais connexes ont également diminué de la même proportion. Les recettes diverses affichent également d'excellents résultats par rapport au budget. La différence est due à une augmentation des produits provenant de la location des infrastructures du campus, notamment à l'occasion d'une grande conférence qui s'est tenue en automne, ainsi qu'à des rendements plus élevés sur les placements en dollars des États-Unis.
- 18.** Les recettes réelles pour 2018 s'élèvent à 36,4 millions d'euros. Les dépenses réelles liées au personnel inscrit au budget ordinaire ont été inférieures au budget d'environ 750 000 euros, soit 4,75 pour cent. C'était également le cas en 2016 et 2017. Le Centre a répercuté sur ses dépenses de personnel les augmentations de salaire obligatoires approuvées par la Commission de la fonction publique internationale (CFPI). Toutefois, cette augmentation a été compensée par les économies réalisées en raison de la vacance de postes au cours de l'année, au recrutement de nouveaux fonctionnaires à des grades inférieurs, ainsi qu'au changement apporté par la CFPI à la méthodologie appliquée pour mener les enquêtes sur le coût de la vie afin de déterminer les niveaux d'ajustement de poste dans certains lieux d'affectation, dont Turin. Les dépenses réelles au titre des infrastructures ont été supérieures de 481 000 euros, ou 26,8 pour cent, au budget. C'est principalement dû à la forte hausse des factures d'eau, d'électricité et de chauffage, ainsi qu'aux frais d'entretien liés au vieillissement du campus. De plus, le

Centre n'a reçu aucun financement de la Ville et a donc dû assumer tous les coûts liés à l'entretien. Les frais généraux d'exploitation sont supérieurs de 149 000 euros, soit 20,8 pour cent, au budget, principalement en raison de la nécessité de recourir à de l'expertise externe dans les domaines des équipements de vidéoconférence, des conseils juridiques et de l'examen financier externe de nouveaux et grands fournisseurs. Une expertise externe temporaire a également été nécessaire pour soutenir les domaines prioritaires de la formation en raison de postes vacants. Les coûts liés aux technologies de l'information ont été inférieurs de 183 000 euros, ou 12,4 pour cent, au budget en raison des économies réalisés au niveau de la maintenance du matériel et des logiciels, de l'assistance technique et de l'internet, ainsi que de l'annulation ou du report de certains petits achats. Les autres dépenses fixes se sont élevées à 156 000 euros et étaient associées à deux postes spécifiques: d'une part, les créances douteuses, portant sur un montant de 84 000 euros, qui ont été radiées en cours d'année, et les mouvements subséquents de la provision pour créances douteuses; et de l'autre les pertes de change nettes réalisées, d'un montant de 72 000 euros. Comme déjà mentionné, les dépenses variables totales sont liées aux activités de formation, à la production de médias et à l'utilisation des excédents pour des activités de formation. Elles ont été inférieures au budget d'environ 2,4 millions d'euros, soit 14 pour cent. Ces dépenses varient en fonction des produits gagnés par les activités de formation et la production de médias, et de l'utilisation des excédents basée sur des ratios différents selon les types d'activités dispensées par le Centre et les types de produits délivrés aux clients externes.

- 19.** Concernant l'état II, «État de la performance financière», présenté conformément aux normes IPSAS, la Trésorière explique qu'en 2018, le Centre a comptabilisé des produits d'un montant total de 36,9 millions d'euros et des dépenses d'un montant total de 36,9 millions d'euros, pour un déficit net de 14 000 euros. En 2017, le Centre avait accusé d'importantes pertes nettes de change en raison de la fluctuation du taux de change entre le dollar et l'euro, des écarts temporels entre la réception et le décaissement des contributions volontaires et de l'utilisation des excédents du passé pour laquelle aucun produit n'est comptabilisé selon les normes IPSAS. En 2018, les taux de change sont restés plus stables tout au long de l'année, ce qui s'est traduit par un gain net de change pour le Centre de 153 000 euros. De ce fait, le Centre attache le plus grand soin à atténuer autant que possible l'augmentation du risque de change en couvrant naturellement ses dollars; en d'autres termes, la trésorerie est surveillée de près afin d'associer les recettes en euros aux dépenses en euros, et les recettes en dollars aux dépenses en dollars. Le risque de pertes de change est géré en ne convertissant des dollars des États-Unis que si nécessaire. En outre, les budgets des activités de formation sont établis uniquement en euros et, dans la mesure du possible, les accords avec les bailleurs de fonds et les partenaires sont eux aussi conclus en euros.
- 20.** La Trésorière confirme que les deux principales sources de produits, qui représentent ensemble environ 94 pour cent des produits totaux, sont les contributions volontaires et les produits provenant des activités de formation. Les produits totaux ont légèrement diminué en 2018 par rapport à 2017. Comme il s'agit de la première année de l'exercice biennal, c'est conforme à la tendance générale selon lesquelles les recettes de la deuxième année sont toujours plus élevées. Si l'on compare les produits provenant des activités de formation à la première année de l'exercice biennal précédent, le Centre a réalisé en 2018 une augmentation de 617 000 euros, soit 2,94 pour cent. Les contributions volontaires ont diminué de 335 000 euros par rapport à 2017. Cela est principalement dû à la conversion de la contribution en dollars de l'OIT, qui a apporté moins d'euros au Centre alors qu'elle était légèrement plus élevée. En outre, le Centre a reçu une contribution de 12 500 euros de la Région Piémont. Les dépenses totales ont diminué de 2,1 millions d'euros, soit environ 5,4 pour cent, par rapport à 2017. Les coûts de personnel ont diminué de 1,4 pour cent, en raison d'une combinaison de facteurs :

les économies globales découlant des postes vacants et le recrutement à des grades plus bas. Cette baisse est contrebalancée par la hausse normale de l'ensemble des prestations offertes par le Centre et fixées par la CFPI. Le Centre continue à mettre tout en œuvre pour que les frais de personnel ne dépassent pas un niveau acceptable et qu'aucun nouveau poste ne soit créé dans la catégorie des frais de personnel, que ce soit sur le budget ordinaire ou sur le budget variable. Les dépenses pour les contrats de sous-traitance ont diminué d'environ 900 000 euros, ou 11,6 pour cent, en raison d'une baisse du volume de travail dans les domaines de l'assistance informatique, de la traduction, des conférenciers externes et de l'expertise à des fins d'audit. En 2017, le Centre avait entrepris des audits dans les domaines du genre et de la diversité ainsi que de la sécurité et de la santé au travail. Les frais généraux d'exploitation ont augmenté de 367 000 euros ou 24,6 pour cent. C'est essentiellement le résultat de la réalisation de travaux supplémentaires dans les domaines des équipements de vidéoconférence, des conseils juridiques, de l'examen financier externe de nouveaux et grands fournisseurs, ainsi que du développement du matériel nécessaire à la prestation de services de formation. Les frais d'entretien du terrain et des bâtiments ont augmenté de 172 000 euros ou 9,6 pour cent à la suite d'une hausse significative de 215 000 euros, des factures d'eau, d'électricité et de chauffage. Les dépenses au titre des fournitures ont diminué de 148 000 euros, soit 18,4 pour cent, principalement en raison de l'adoption du Campus en ligne pour les activités de formation, qui a entraîné une baisse significative des coûts de reproduction. Un aspect positif du projet de rationalisation a également été la diminution des coûts de photocopie au sein des unités du Centre.

- 21.** *La Trésorière* poursuit sa présentation avec l'état de la situation financière (état I), qui montre que l'actif net du Centre à la fin de l'année s'élevait à 37,1 millions d'euros. La trésorerie et les équivalents de trésorerie représentaient 15,1 millions d'euros, dont 5,8 millions étaient détenus pour le compte de bailleurs de fonds au titre d'avances pour des activités de formation. Sur cette somme totale, 10 millions étaient détenus en dollars des États-Unis.

- 22.** Fin 2018, les comptes débiteurs du Centre avaient augmenté de 7,9 millions d'euros. Cette ligne comprend deux grandes catégories de créances: les factures émises à la suite de services de formation rendus et pour lesquels les efforts de recouvrement se sont poursuivis et se sont avérés très fructueux; le Centre a ainsi réduit ses créances de près de la moitié. L'autre grande catégorie correspond aux sommes à recevoir pour des services de formation, pour lesquelles un passif correspondant a été comptabilisé. Ce montant a augmenté de 9,1 millions d'euros, pour s'établir à 11,2 millions d'euros. Les accords signés portent sur des activités de formation qui seront assurées par le Centre en 2019 et au-delà. Les immobilisations corporelles ont baissé de 1,1 million d'euros en raison de l'amortissement annuel des actifs du Centre à hauteur de 1 million d'euros, et de cessions d'équipements d'impression et obsolètes pour un montant de 876 000 euros au cours de l'année. Le passif s'élevait à 21,9 millions d'euros à la fin de l'année 2018. Le plus important élément de passif correspond aux produits différés, qui contrebalancent les créances du Centre en vertu d'accords signés portant sur des activités de formation qui seront réalisées en 2019 et au-delà. Un changement notable dans la comptabilisation des passifs est le résultat de l'adoption en 2018 d'une nouvelle norme IPSAS en vertu de laquelle, comme on peut l'observer, le passif à court terme au titre des avantages du personnel a augmenté de façon significative. Cette situation est compensée par une diminution correspondante du passif à long terme, résultant en une légère diminution du passif total lié aux avantages du personnel. Les normes IPSAS ont modifié les définitions et, par conséquent, un montant plus élevé pour les congés accumulés a dû être présenté au titre du passif à court terme.

- 23.** À la fin de l'année 2018, l'actif net du Centre s'élevait à 15,3 millions d'euros. Il se composait du Fonds de roulement, que le Règlement financier fixe à 2 millions d'euros,

et de tous les autres fonds du Centre. Un nouveau poste dans cette rubrique concerne le gain actuariel sur le passif lié aux avantages du personnel, car le Centre et l'OIT se tournent vers une approche d'évaluation actuarielle pour une partie des estimations de ce passif. L'OIT a adopté la même approche depuis déjà plusieurs années

24. *Le Président* invite ensuite les membres du Bureau du Conseil à soumettre leurs commentaires et questions sur les états financiers de 2018.
25. *La vice-présidente travailleuse* remercie le Directeur du Centre d'avoir organisé cette réunion du Bureau du Conseil afin de procéder à l'adoption des états financiers pour l'année 2018, en vertu de l'autorité déléguée par le Conseil.
26. Elle note avec satisfaction que les états financiers du Centre ont été dressés conformément aux normes IPSAS et que, selon le commissaire aux comptes, ils présentent fidèlement la situation financière du Centre au 31 décembre 2018. Elle relève également que le déficit net de l'état II a été ramené à 14 000 euros au 31 décembre 2018, alors que l'excédent budgétaire net pour 2018 est de 950 000 euros. Le groupe des travailleurs prend note de la baisse des recettes totales pour 2018 ainsi que de la diminution des dépenses.
27. *La vice-présidente travailleuse* exprime la préoccupation de son groupe quant à la baisse du nombre de participants (moins 4 pour cent) en 2018. Avec les modalités à distance et mixtes, le nombre de participants aurait dû augmenter. Le groupe espère observer une tendance positive et une hausse du nombre de participants au cours du prochain biennat, tant pour les cours présentiels que les activités mixtes et à distance. L'offre globale du Centre utilise un large éventail de modalités de formation. L'équilibre entre les activités présentielles, mixtes et à distance et les MOOC doit être soigneusement déterminé, de sorte à garantir que les participants bénéficient de la meilleure formation possible pour leurs besoins d'apprentissage individuels et organisationnels.
28. *La vice-présidente travailleuse* demande une mise à jour sur les contributions de la Ville de Turin et, si possible, des informations à ce sujet pour le prochain exercice biennal. Comme les années précédentes, le groupe des travailleurs attire l'attention sur la combinaison des sources de financement, qui peut présenter un risque important en raison des variations continues du soutien et de l'évolution des priorités des bailleurs de fonds. En ce sens, le groupe demande au Directeur de redoubler d'efforts pour parvenir à une intégration encore plus poussée du Centre avec l'OIT, en particulier pour obtenir un financement additionnel de la part des projets de coopération technique. Il recommande donc de mettre tout en œuvre pour collecter des contributions volontaires plus importantes des États Membres de l'OIT au Centre de Turin et, à cet égard, souhaite entendre quelles autres mesures ont été prises pour favoriser ce processus.
29. *La vice-présidente travailleuse* saisit l'occasion pour remercier les gouvernements italien et portugais de leurs contributions volontaires.
30. Le groupe des travailleurs est disposé à approuver les états financiers pour 2018 tels qu'ils sont présentés avec le rapport du commissaire aux comptes et à adopter le point appelant une décision.
31. *Le vice-président employeur* remercie la Trésorière pour la présentation des états financiers pour 2018 et apprécie la diligence affichée pour s'assurer de l'exactitude et de la promptitude des documents.
32. Il note que les recettes du Centre sont restées plus ou moins stables au cours des trois derniers exercices biennaux. C'est là une tendance positive. Il est tout aussi important

de continuer à surveiller les dépenses du Centre pour s'assurer que les déficits restent sous contrôle. Les déficits n'ont jamais été très importants ces quatre dernières années. Les dépenses interfonds devraient également être réduites au minimum, si elles ont été initialement affectées ou allouées à des fins différentes.

33. Il comprend que le Centre a investi en dollars des États-Unis en 2018 et demande au Centre d'être prudent à ce sujet car, même si les swaps à court terme permettent d'obtenir un rendement plus élevé, il y a toujours un risque.
34. Le vice-président employeur évoque l'investissement dans le développement des compétences du personnel. C'est important dans le contexte de l'avenir du travail, car les institutions doivent suivre le rythme des technologies afin de rationaliser les processus administratifs et les tâches répétitives qui prennent beaucoup de temps. L'important, ce n'est pas seulement de réduire les coûts, c'est aussi de gagner du temps sur la gestion des tâches inutiles qui n'ajoutent pas de valeur à la vision ou à la mission du Centre et n'apportent rien à l'impact sur les mandants. À cet égard, le groupe peut donner des pistes de réflexion pour la recherche de moyens d'augmenter les recettes du Centre, en étant ouverts aux idées novatrices en dehors des activités habituelles, si ce n'est pas déjà fait.
35. Sur cette observation, le groupe des employeurs approuve les états financiers de 2018 soumis conformément à l'article 17.2 du Règlement financier.
36. *Le vice-président gouvernemental* remercie le Directeur et la Trésorière pour leurs présentations et pour l'organisation de cette réunion très utile. Il fait un commentaire général sur la qualité du travail effectué par le Centre au fil des années. Il se félicite de la signature des accords avec le gouvernement italien et avec la Ville de Turin.
37. Le groupe gouvernemental est disposé à approuver le point appelant une décision dans les états financiers.
38. *Le représentant du gouvernement de la République italienne* réaffirme le soutien de l'Italie au Centre international de formation de l'OIT. Ce soutien prend notamment la forme d'une contribution annuelle *ex-lege* d'un montant de 7,85 millions d'euros ainsi que d'une contribution volontaire qui s'élève à 1,6 million d'euros. Le gouvernement italien attend avec intérêt de voir davantage de synergies entre l'OIT et le Centre de Turin et félicite la Direction du Centre pour la poursuite de ses efforts de maîtrise des coûts.
39. En particulier, l'orateur souligne l'engagement financier du gouvernement italien envers le Centre à travers l'octroi de 3 millions d'euros pour la rénovation des pavillons Africa 10 et 11 et la création d'un nouveau laboratoire de l'innovation dans l'apprentissage. Le gouvernement italien s'attend à ce que le projet de rénovation soit réalisé dans les limites du budget alloué et dans les délais prévus.
40. Dans le cadre de la réforme des Nations Unies, le gouvernement italien se réjouit à l'idée de voir le Centre au cœur des futures activités de formation pour les coordonnateurs résidents et les membres des équipes de pays. Cela devrait leur donner l'occasion de mieux comprendre l'OIT, son action normative et son mandat. Le Centre devrait être considéré comme un atout clé dans la conception et la prestation de services de formation pour les coordonnateurs résidents sur les Objectifs de développement durable.
41. Enfin, l'orateur félicite le Directeur et l'équipe de Direction d'avoir bien géré les ressources 2018 et 2019 en vue de maintenir la viabilité financière du Centre.
42. *Le Président* invite la Trésorière à répondre aux questions soulevées par les groupes.

-
43. *La Trésorière* explique que le nombre de participants et les recettes déclarées concernent la première année de l'exercice biennal, où les recettes et le nombre de participants sont généralement inférieurs à ceux de la deuxième année. Cette baisse est due à cette tendance historique et au fait que 2018 est comparée à la deuxième année (2017) de l'exercice précédent. En ce qui concerne les opérations interfonds, il s'agit d'ajustements comptables classiques qui ne se rapportent à aucun changement dans l'utilisation approuvée des fonds par le Conseil. Les investissements effectués par le Centre sont conformes à sa politique en la matière. Les opérations de swap n'exposent pas le Centre à des risques pour son capital et contribuent à maximiser le rendement des investissements.
44. *Le Président* invite le représentant de l'auditeur externe à présenter le rapport du commissaire aux comptes pour 2018.
45. *Le représentant du commissaire aux comptes* présente les résultats de l'audit pour 2018, la première année du biennat 2018-19. Il s'agit ici du troisième rapport du Président de la Commission d'audit de la République des Philippines en tant que commissaire aux comptes du Centre.
46. Les objectifs généraux de l'audit consistent à fournir l'assurance indépendante de la présentation fidèle des états financiers aux membres du Conseil et aux mandants du Centre; à contribuer à renforcer la transparence et la responsabilisation au Centre; ainsi qu'à soutenir les objectifs opérationnels du Centre à travers le processus d'audit externe. Le commissaire aux comptes a également examiné les opérations du Centre tel que requis dans l'article 25 du Règlement financier afin d'identifier des observations concernant l'efficacité des procédures financières, du système comptable, des contrôles financiers internes et, plus généralement, de l'administration et de la gestion du Centre. Pour l'année 2018, il a mené un examen de la gestion des ressources humaines du Centre en mettant l'accent sur le recrutement et sélection, l'évaluation des performances du personnel et les processus de négociation collective.
47. L'audit a été mené conformément aux prescriptions des Normes internationales d'audit (ISA), qui demandent que le commissaire aux comptes planifie et assure l'audit des montants et des informations figurant dans les états financiers. L'audit consiste entre autres choses à examiner, par sondages, les éléments probants étayant les montants et les autres éléments d'information qui figurent dans les états financiers. L'audit comprend également un examen des principes comptables appliqués et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une évaluation de la présentation générale, de la structure et du contenu des états financiers. Il est basé sur une approche d'audit des états financiers basée sur les risques, qui implique que nous procédions à une évaluation des risques afin d'identifier toutes les erreurs matérielles possibles dans les états financiers et les assertions y afférentes, sur la base d'une bonne compréhension du Centre et de son environnement d'opérations.
48. Après un audit général des états financiers, le commissaire aux comptes a conclu que ceux-ci présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 décembre 2018, de sa performance financière, des variations de son actif net, de ses flux de trésorerie, et de la comparaison des montants inscrits au budget et des montants réels, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS). Il a également conclu que les méthodes comptables ont été appliquées sur une base conforme à celle de l'exercice précédent. Enfin, il a conclu que les opérations dont il a pris connaissance pendant l'audit ou qui ont été testées dans le cadre de l'audit des états financiers ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Règlement financier et aux autorisations des organes

délibérants du Centre. Par conséquent, il a une opinion d'audit non modifiée. Il félicite la Trésorière et son personnel pour la préparation d'états financiers de qualité et alignés sur les normes IPSAS.

- 49.** S'il a formulé une opinion non modifiée sur les états financiers, il a relevé les marges d'amélioration suivantes, dont il pense qu'elles renforceront les opérations du Centre en matière de rapport financier, de redevabilité et de transparence. Plus précisément, il souligne les possibilités d'amélioration dans les domaines de l'exactitude et de la présentation conforme des dépenses, ainsi que du respect de toutes les étapes du processus «*Procure-to-Pay*». Il a examiné les domaines critiques de la gestion des ressources humaines, et plus précisément les processus de recrutement et de sélection, d'évaluation des performances et de négociation collective, afin d'évaluer comment les mécanismes de contrôle des risques institués par le biais de politiques et procédures, sont influencés par les arrangements de gouvernance globale mis en place au sein de tel ou tel service ou du Centre lui-même. Cet examen est conforme au mandat du commissaire aux comptes en vertu de l'article 25 du Règlement financier.
- 50.** À la suite de l'examen, le commissaire aux comptes a fait remarquer que, dans le domaine du recrutement et de la sélection, le processus de candidature de recrutement pourrait être amélioré davantage en renforçant et en finalisant les procédures et lignes directrices en matière de recrutement et en s'attaquant aux causes de retards dans le processus; pour le système de gestion des performances, il est nécessaire de passer de l'évaluation des tâches et des quantités à des objectifs mesurables; d'établir la documentation des mécanismes de formulation des commentaires, d'intégrer la politique de récompense et de reconnaissance dans le système d'évaluation des performances; et de formaliser un processus de réfutation dans ce système. En ce qui concerne le processus de négociation collective, il y a lieu de se conformer au Statut du personnel quant à la composition du secrétariat du Comité de négociation paritaire (CNP); de considérer la Commission d'examen comme un mécanisme efficace; et de développer les capacités des représentants de la Direction et du personnel en matière de relations avec le personnel.
- 51.** Le commissaire aux comptes a donné à la Direction du Centre la possibilité de commenter les faiblesses relevées afin de garantir un rapport équilibré. Les recommandations formulées à l'attention de la Direction visent à soutenir les objectifs du Centre, à renforcer la redevabilité et la transparence, ainsi qu'à améliorer et ajouter de la valeur au cadre de gestion financière et de gouvernance du Centre. Enfin, le représentant du commissaire aux comptes assure les membres du Bureau qu'il continuera à examiner de façon indépendante les états financiers et les opérations du Centre et qu'il demeurera inébranlable dans l'exercice de son mandat.
- 52.** *Le Président* invite ensuite les membres du Bureau à faire part de leurs observations sur le rapport du commissaire aux comptes pour 2018.
- 53.** *La vice-présidente travailleuse* déclare que, compte tenu des recommandations formulées dans le rapport du commissaire aux comptes, ainsi que des réponses de la Direction, le groupe des travailleurs n'a pas de commentaires supplémentaires. Le groupe des travailleurs prend note des commentaires formulés par l'auditeur externe et soutient les mesures proposées.
- 54.** Le groupe des travailleurs rappelle que le Centre doit continuer à assumer son mandat institutionnel d'organe de formation de l'OIT. Dans ce cadre, le Centre doit continuer à soutenir les programmes des activités pour les travailleurs et les employeurs indépendamment de tout excédent qui pourrait ou non être généré, et ce afin d'assurer leur viabilité financière. Dans l'ensemble, le groupe des travailleurs est satisfait des

résultats largement positifs présentés dans les états financiers et estime que c'est là le résultat du travail acharné et des efforts déployés par tout le personnel dans son implication envers le Centre et en faveur du développement des capacités des mandants.

55. En ce qui concerne le rapport de l'auditeur externe, le *vice-président employeur* salue le travail diligent de la Commission de vérification de la République des Philippines. Le rapport positif a conforté le groupe dans la confiance qu'il accorde au Centre en fait de respect du Règlement financier et de l'autorité délibérative. Il espère voir s'installer une culture continue d'amélioration au sein du Centre et demande que les recommandations de la Commission soient prises en considération.

56. Les deux groupes prennent note du rapport du commissaire aux comptes.

Le Bureau du Conseil:

- 1) **adopte les états financiers, et**
- 2) **prend note du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2018.**

Remarques finales

57. *Le Président* signale que le rapport de la réunion du Bureau sera présenté lors de la 82^e session du Conseil, qui aura lieu le 25 octobre 2019 à Genève, juste avant la 337^e session du Conseil d'administration du BIT. Le Bureau délègue le pouvoir d'approuver ce rapport au Président et au Secrétaire du Conseil.

58. *La vice-présidente travailleuse* s'interroge sur le lieu de la prochaine réunion du Conseil et sur l'absence de consultations entre les groupes.

59. *Le Directeur du Centre* explique que cela s'inscrit dans le cadre des célébrations du Centenaire et que cela marque le lien entre le Siège et le Centre de Turin; en outre, cela facilitera la participation des membres du Conseil à certaines activités qui se tiendront à Genève pendant la session du Conseil.

60. *Le vice-président employeur* déclare que son groupe a exceptionnellement accepté que le Conseil du Centre se réunisse à Genève.

61. *La vice-présidente travailleuse* réitère la surprise de son groupe et rappelle que la présence du Directeur général à Turin est pour elle un signe politique de l'importance que l'OIT accorde au Centre de Turin. Pour conclure, le groupe regrette de ne pas avoir été consulté mais accepte d'être présent à la réunion de Genève.

62. *Le Directeur du Centre* s'excuse pour l'occasion manquée de consulter le groupe des travailleurs et prend note de ses préoccupations.

63. *Le Président* remercie les membres du Bureau pour leur participation, ainsi que les secrétaires des groupes et les membres du personnel du BIT et du Centre, et clôt la réunion.

Le présent rapport est soumis au Conseil pour information.

Turin, août 2019

Attendance list
Liste des présences
Lista de presencias

M. Giulio MARINI	ITALIE
M. Jorge BRIZUELA	PARAGUAY <i>(Vice-président gouvernemental)</i>
M. Harry KYRIAZIS (Grèce)	<i>(Vice-président employeur)</i> <i>par vidéoconférence</i>
Mme Akustina MORNI (OIE)	<i>(Secrétariat du Groupe des employeurs)</i> <i>par vidéoconférence</i>
Mme Silvana CAPPuccio (Italie)	<i>(Vice-présidente travailleuse)</i>
Mme Maité LLANOS (CSI)	<i>(Secrétariat du Groupe des travailleurs)</i>

Organisation internationale du Travail

M. Moussa OUMAROU	DDG/FOP
M. Enrico CAIROLA	ACTRAV

Commissaire aux comptes, Commission d'audit, République des Philippines

M. Lito MARTIN
M. Danilo CABUG

Centre international de formation de l'OIT

M. Yanguo LIU	Directeur
M. Giuseppe CASALE	Directeur adjoint
Mme Christine BOULANGER	Trésorière
Mme Nathalie MIRABILE	Procès-verbaliste

